Impressum

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): **- (2006)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

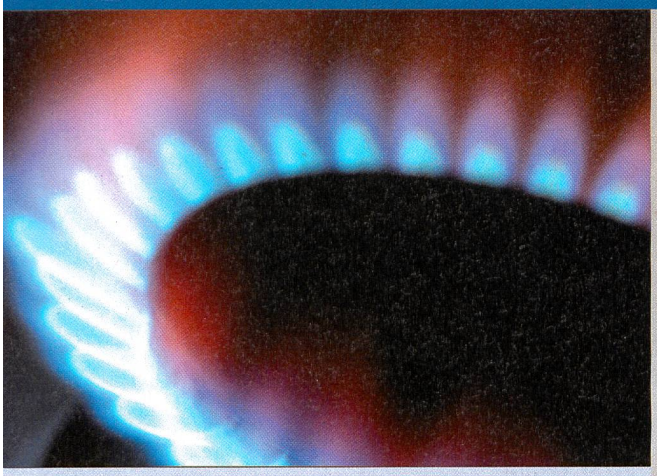

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.

Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Klaus Riva (rik), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Matthieu Buchs (bum), Michael Schärer (sam)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation, Berne.
www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: agence Ex-press, Office fédéral de l'énergie OFEN

p. 1: agence Ex-press, Office fédéral de l'énergie OFEN;
p. 2–3: Office fédéral de l'énergie OFEN; p. 4: EOS – essencedesign;
p. 6: Statoil, Norway; p. 7: raschle & kranz, Berne; p. 8–9: EPF Zurich;
p. 10–11: Christophe Ballif, Université de Neuchâtel;
p. 12: agence Ex-press; p. 15: Fred Hatt, architecte, atelier niv-o;
p. 16: ville de Neuchâtel

Au sommaire

Editorial 1

Interview
Barbara Egger-Jenzer, conseillère d'Etat bernoise: «La société à 4000 watts est réaliste.» 2

Centrales combinées à gaz
Le gaz, solution de transition pour la production d'électricité 4

Ennemi climatique n°1, le CO_2 peut être enfermé 6

Comment fonctionne une centrale combinée à gaz? 7

Recherche & Innovation
Octobre sous le signe du dialogue énergétique 8

Comment se préparer au lancement du 7e programme-cadre européen de R&D? 10

SuisseEnergie

Les programmes Bâtiments et Enchères de la Fondation Centime Climatique 12

En bref 14

Services 17

Chère lectrice, cher lecteur,

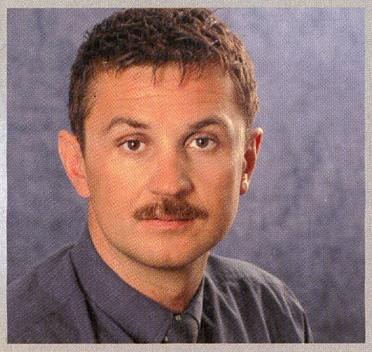

La Suisse aura un grand défi à relever: entre 2015 et 2020, elle devra remplacer environ 20 à 30 pour cent de sa production de courant. En effet, certains droits d'achat d'énergie en France viendront à échéance et les centrales nucléaires de Mühleberg et de Beznau I seront mises à l'arrêt pour raison d'âge.

Que faire? Il convient d'abord d'améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et tous les milieux de vie. Selon les experts, il est possible d'économiser jusqu'à 50 pour cent dans le bâtiment et plus de 20 pour cent dans les transports et l'industrie. Par ailleurs, il s'agit de recourir systématiquement à l'énorme potentiel des énergies renouvelables: force hydraulique, bois, biomasse, géothermie, solaire et éolien. Ceci présuppose une politique crédible visant à leur promotion.

Il faudra toutefois pallier un manque de courant avec de nouvelles centrales nucléaires. Aussi longtemps que la question de la gestion des déchets ne sera pas résolue, il sera «politiquement impensable» de construire de nouvelles centrales nucléaires. Restent les centrales thermiques, en particulier les centrales au gaz naturel en cycle combiné qui présentent un inconvénient: elles produisent une grande quantité de CO_2 et risquent donc de compromettre les objectifs de Kyoto que la Suisse s'est fixés. C'est pourquoi les futurs exploitants de ces centrales devront fournir des mesures compensatoires onéreuses en Suisse ou à l'étranger.

L'objectif de la Confédération est d'édicter des règles coercitives pour ces mesures de compensation d'ici à la fin de l'année, car le temps presse: les futurs exploitants de centrales au gaz naturel en cycle combiné doivent disposer d'éléments suffisants leur garantissant la sécurité lors de la planification.

Malgré les mesures compensatoires, l'énergie produite par ce type de centrales ne sera qu'une solution transitoire.

Nous faisons donc bien d'investir sans délai dans l'efficacité énergétique et de miser sur un approvisionnement à long terme en énergies renouvelables indigènes.

Dr Pascal Previdoli, OFEN
Chef de la division Stratégie, politique et affaires internationales

energeia.